

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal

Du 07 septembre 2023 à 19 heures

Date de convocation : 29 août 2023

Date d'affichage des délibérations : 29 août 2023

L'an 2023 et le 07 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de SENNEÇAY sous la présidence de Mme THIBAUT Irène, Maire

Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Sylvain BOUCHERAT adjoint

M. Denis PAJOT adjoint

M. Patrick JACQUET Conseiller

Mme Christelle PICARD Conseillère

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

M. Philippe TOURATON Conseiller

M. Frédéric PORTE Conseiller

Étaient absents :

Madame Laure CHAILLOT

Ayant donné procuration :

Monsieur Nicolas DESESSART a donné procuration à Agathe BERTHONECHE

Secrétaire de séance

Monsieur Frédéric PORTE est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- **Tableau de financement – déplacement secrétariat de mairie**
- **Modification convention avec l'association Tai Chi Chuan du Petit Dragon de Senneçay**
- **Stérilisation Chats**

Tableau de financement – déplacement secrétariat de mairie

Montant HT de l'opération	Recettes des financeurs	Montant	%
29 929 €	DETR	11 971 €	40 %
	DSIL	5985 €	20 %
	Conseil Départemental du Cher	5985 €	20 %
	Autofinancement	5988 €	20 %

Vote à l'unanimité

Modification convention avec l'association Tai Chi Chuan du Petit Dragon de Senneçay

Madame le Maire présente le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association Tai Chi Chuan du Petit Dragon de Senneçay en date du 02.03.2023. Lors de cette assemblée l'association a décidé de changer de nom et devient : Association Terre&Ciel – Tai Chi Chuan.

De plus les cours n'auront lieu que le lundi de 17h à 20h, au lieu du lundi et jeudi.

Une convention avait été signée le 19 janvier entre la commune et l'association. Il convient donc de modifier les termes de la convention initiale et d'en signer une nouvelle.

Vote à l'unanimité

Stérilisation Chats

Madame le Maire de senneçay a contacté l'association « Chats libres de Bourges » pour procéder à la stérilisation des chats errants de la commune. Une facture d'un montant de 810 € a été reçue. Lors de cette action 4 mâles et 10 femelles ont été stérilisés.

Vote à l'unanimité

Questions et informations diverses

- Invitation fête du jardin à Lissay-Lochy le 09 septembre 2023 à 18h30
- Le référent Ambroisie de la commune de Senneçay renonce à son rôle. Il sera néanmoins présent jusqu'à ce qu'un nouveau référent soit nommé.
- Commande auprès de LIRE DEMAIN des livres de Noël.
- Résultat des comptages de la collecte lors du recensement de la population. Senneçay compte 443 habitants.
- Projet travaux
 1. Travaux sur le giratoire sur la RD 34 et RD 46
Rencontre avec le CIT le 25 août pour refaire un point sur le projet de sécurisation du rond-point.

2. Déplacement du secrétariat de mairie

Réunion de chantier le 05 septembre 2023. Début de chantier le 13 septembre 2023 avec une date de livraison au 15 décembre 2023.

3. Audit énergétique.

L'audit énergétique réalisé en mai 2023 dans les bâtiments publics de la commune de Senneçay a été restitué lors d'une visio-conférence où Energio a donné le diagnostic et les préconisations.

- Arrêt de travail de l'employée technique (cantine-garderie) jusqu'au 15 octobre 2023. Elle est remplacée depuis le début de l'année scolaire par la personne qui livre le repas chaque jour pour la cantine (en contrat aidé mis à disposition de la commune de Vorly) et par une autre personne pour la garderie.
- Toilettes du nouveau bâtiment de nouveau bouchées fin juillet. ECB a demandé un devis auprès de SOA pour le débouchage à régler par la mairie. Etant en désaccord avec l'entreprise, Madame le Maire a envoyé des courriers recommandés début août à l'architecte et l'entreprise de gros œuvres. Le curage a été réalisé le 1^{er} septembre. Une caméra a été passée. Pour l'entreprise le désordre est consécutif à un corps étranger (morceau de tuyau d'arrosage) qui a été évacué. ECB a pris à sa charge la facture de débouchage.
- Le responsable travaux de la communauté de communes du Dunois s'est déplacé à Senneçay pour faire une évaluation des travaux demandés par l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21H30, prochain conseil le 19 octobre 2023.

Le Maire
THIBAUT Irène

Le secrétaire de séance
PORTE Frédéric